

42 LOT-ET-GARONNAIS·ES TIRÉ·E·S AU SORT ET SI C'ÉTAIT VOUS ?

CONSEIL CONSULTATIF CITOYEN #3

Faites entendre votre voix et apportez votre contribution
à la politique associative départementale.

CANDIDATEZ !

DU 1^{er} AVRIL AU 31 MAI 2026



Initiativecitoyenne47.fr



LE CONSEIL CONSULTATIF CITOYEN



Qu'est-ce que c'est ?

C'est une instance départementale composée de 42 citoyennes et citoyens lot-et-garonnais-es, tiré-e-s au sort dans le respect de la parité femme-homme, qui représenteront leurs cantons respectifs.

Quel objectif ?

Élaborer des avis et des recommandations à destination des élus départementaux sur un thème en lien avec les compétences du Département :

Comment accompagner le secteur associatif autrement ?

Ces recommandations issues de votre expérience viendront enrichir le débat public et nourrir les décisions des élus au service de la population.

Qui peut candidater ?

Tout Lot-et-Garonnais majeur à l'exception des agents départementaux et des élus locaux.

Pour combien de temps ?

Le mandat est de 16 mois, de septembre 2026 à janvier 2028.

Les réunions du Conseil consultatif citoyen se dérouleront une fois par trimestre, le samedi matin à l'Hôtel du Département à Agen.

Comment s'inscrire au tirage au sort ?



Sur www.initiativecitoyenne47.fr
ou en remplissant le bulletin ci-joint

Dépôt des candidatures du 1^{er} avril au 31 mai 2026
Tirage au sort en juin 2026

Je candidate pour le tirage au sort du Conseil consultatif citoyen 3^e édition :

☐ M. ☐ Mme Date de naissance/...../.....

Nom Prénom.....

☐ Actif ☐ Retraité ☐ Étudiant ☐ Sans emploi

Profession (ou profession avant la retraite), études :

.....

.....

Pourquoi souhaitez-vous intégrer le CCC#3 ? :

.....

.....

.....

.....

Adresse postale

Code postal..... Commune.....

Canton

Tél. E-mail

☐ J'atteste sur l'honneur être résident de Lot-et-Garonne, et n'être ni agent du Département ni élu local.

☐ Je m'engage à me rendre disponible pour les temps de travail du Conseil consultatif citoyen.

☐ Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du tirage au sort du Conseil consultatif citoyen et en accepter les modalités.

À renvoyer à :

Direction de la participation citoyenne, vie associative et sportive - Service Participation Citoyenne - Annexe du Département : 997 A avenue Jean Bru 47000 Agen

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique auquel vous consentez et sont destinées au Département de Lot-et-Garonne afin de gérer votre participation au tirage au sort du Conseil consultatif citoyen. Elles seront utilisées uniquement par les services habilités du Département. La durée de conservation maximale des données est de 2 ans. Conformément au cadre juridique sur la protection des données personnelles en vigueur (Règlement général de protection des données - RGPD et Loi informatique et libertés modifiée), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation des informations qui vous concernent. Vous pouvez également définir le sort de vos données après votre décès. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, sauf si ce droit a été écarté par une disposition législative. L'ensemble de ces demandes doivent être adressées, en justifiant de votre identité, par mail à l'adresse suivante : contact-dpd@lotetgaronne.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL (3, place Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris cedex www.cnil.fr)

**42 LOT-ET-GARONNAIS-ES
TIRÉ·E·S AU SORT
ET SI C'ÉTAIT
VOUS ?**

CONSEIL CONSULTATIF CITOYEN #3

Direction de la participation citoyenne, vie associative et sportive
Service Participation Citoyenne
Annexe du Département
997 A avenue Jean Bru 47000 Agen



LOT-ET-GARONNE
Le Département Cœur du Sud-Ouest

